



LES DROITS D'AUTEUR EN MUSIQUE

REFERENCE FORMATION : DA01



PUBLIC

Musiciens, compositeurs, producteurs, ingénieurs du son, et toute personne concernée par les droits d'auteur.



DUREE :

7 heures - 1 jour
Présentiel



LE BATISKAF STUDIO

32, rue Durance
44100 NANTES



EFFECTIF REDUIT

2 à 10 stagiaires maximum



420 € sous convention

Tarif réduit pour les personnes en financement personnel



FORMATEUR : Nicolas Garnier

juriste expert en droits d'auteur.



Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de fin de formation

Découvrez les rouages du droit d'auteur dans la sphère musicale. Ses origines, son fonctionnement, ses spécificités, et comment il accompagne la vie d'une création musicale... et de son créateur.

OBJECTIFS

- Etre capable de décortiquer une création musicale et son processus créatif.
- Comprendre les caractéristiques d'une œuvre protégeable.
- Acquérir les bons réflexes et le vocabulaire spécifique.
- Différencier droits d'auteur et droits voisins.
- Avoir une vision d'ensemble du circuit des droits d'auteur.
- Comprendre le fonctionnement de la gestion collective.

- Connaitre les éléments clés d'un contrat musical.
- Cerner les enjeux des problématiques actuelles (streaming, IA).

PRÉREQUIS

- Aucun.

CONDITIONS D'ACCÈS

Notre centre de formation s'assure que la formation est en adéquation avec votre projet, vos prérequis et vos objectifs.

L'acceptabilité du dossier est évaluée après un entretien avec le responsable pédagogique et, si besoin, le remplissage d'un questionnaire et d'un test de niveau (étudié par le formateur).

Accueil des personnes en situation de handicap

Pour obtenir des informations sur les aménagements possibles et les mesures d'accompagnement mises en place par notre organisme, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap à l'adresse e-mail contact@globalaudiomasters.com. Nous étudierons attentivement votre situation afin de répondre au mieux à vos besoins. Si une intégration n'est pas réalisable, nous vous orientons vers des organismes appropriés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Une salle de cours équipée d'une télévision grand écran, paperboard, ordinateurs, WIFI.

CONTENU DU PROGRAMME

1 - Les fondamentaux du droit d'auteur (2h)

A - Historique du droit d'auteur

- Une longue et lente évolution des mentalités et de la perception de la création et du créateur.
- Aboutissement : les composantes du droit d'auteur. Droit moral, droit patrimonial. Droit de reproduction, droit de représentation.
- Reconnaissance des droits voisins

B - La notion d'œuvre protégeable

- La forme tangible
- L'originalité
- La mise en œuvre de la protection

2 - Les ayants-droit et les flux de droits (2h)

A - Les droits attachés à une création musicale

- L'environnement professionnel d'une création musicale
- Distinction entre les ayants-droit et les prestataires
- Cas concrets

B - Les gestion collective des droits musicaux

- La nécessité de la gestion collective
- Présentation des organismes de gestion collective musicaux
- Présentation des différents flux de droits, de la source aux bénéficiaires
- Les défis des OGC

3 - Les contrats musicaux et la musique à l'image (2h)

A - Les caractéristiques des principaux types de contrat

- Contrat d'engagement d'artiste, de licence, de distribution, de commande et de cessions de droits d'exploitation, de cession et d'édition, de synchronisation.

B - Focus sur la synchronisation et la musique à l'image

- La musique de commande et l'utilisation de musique préexistante
- Le métier de superviseur musical
- La recherche des ayants-droit, et les base de données en ligne des OGC

4 - Les problématiques actuelles du droit d'auteur (2h)

A - Le streaming

- La dématérialisation et la montée en puissance de la diffusion internet
- La question du partage de la valeur
- La rémunération du streaming
- La lutte contre la fraude

B - L'intelligence artificielle générative

- Nouvelle exception au DA : L'accès aux données d'apprentissage
- Questionnements autour de ces nouvelles créations IA
- Critiques et inquiétudes des professionnels

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

- Apports théoriques.
- Étude de cas pour analyser des situations concrètes et favoriser l'apprentissage par la résolution de problèmes.
- Documents de support de formation pour fournir une référence et un support supplémentaire pour les apprenants.
- Extranet de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement sur les objectifs de compétences avant /après la formation.
- Evaluation finale : QCM oral.
- Recueil des appréciations.

CONTACTS

*Responsable de la formation : Céline BURBAN
Contact mail : contact@globalaudiomasters.com
Téléphone : 06 56 66 06 18*

Ce document est la propriété de la société GLOBAL AUDIO MASTERS
SIÈGE SOCIAL : 10 B rue des garennes 44119 Grandchamp des fontaines
SIRET 984 098 434 00017 RCS NANTES
NDA 524 411 003 44